

Le premier Jet Ski électrique du monde en démonstration sur un lac à 2550 m d'altitude !

Posté le 22/07/2016 à 09:10 par Tiphaine Leurent - Lu 2022 fois - [Poster un commentaire](#)



Le premier Jet Ski électrique du monde en démonstration sur un lac à 2550 m d'altitude !

C'est son concepteur, Simon Falgaronne qui le présentait la semaine dernière au Salon du Véhicule Électrique et Hybride de Val d'Isère. Passionné, et dans le milieu du Jet Ski depuis l'âge de 6 ans, Monsieur Falgaronne a souhaité développer le premier Jet Ski 100 % électrique au monde il y a deux ans et demi, et prévoit de le commercialiser au printemps 2018. Une présentation vidéo du Jet Ski en fonctionnement est disponible sur le site de l'Avem, à droite de la page.

INTÉRÊT FINANCIER ET FACILITÉ DE DÉPLACEMENT

Avec ses connaissances du marché, Simon Falgaronne connaît les possibilités d'évolutions avec l'EMR-1 qu'il a développé avec sa société E-Motion-Motor. Pour cause, les Jet Ski sont de plus en plus souvent interdits pour mise à l'eau et circulation dans les ports, via un arrêté, par les communes du bord de mer, « ils sont également interdits dans de nombreux lacs, et dans les calanques de Marseille par exemple » nous précise le Président de la société. « En France, le marché du Jet Ski est dominé par la location, avec 1 850 Jet Ski en location et un parc qui se renouvellent chaque année de moitié » nous indique-t-il. C'est pour cela que la société vise les sociétés de location de scooters avant tout. L'intérêt financier pour les loueurs est loin d'être négligeable, avec une économie de 4000 € par an sur la consommation du « carburant ».

CARACTÉRISTIQUES

C'est le second prototype de la marque qui a été exposé durant le Salon du Véhicule Électrique et Hybride de Val d'Isère la semaine dernière. Il a d'ailleurs été « présenté » à 2550 m d'altitude, dans le lac de l'Ouillette de Val d'Isère ([voir la vidéo réalisée par Radio-TV Val d'Isère](#)). Le scooter commercialisé sera doté de 25 à 30 kWh de batteries Lithium Fer Phosphate (LiFePO4) embarquées, garanties 4 ans. Cette technologie de batterie été choisie par l'entreprise « pour sa fiabilité, sa facilité de pilotage, sa stabilité thermique, et sa longue durée de vie » nous a précisé Monsieur Falgaronne. Avec de telles quantités d'énergie, E-Motion Motor garantit, en utilisation de location, un minimum de 4 heures d'autonomie. Pour la recharge, cela pourra se faire entre 45 minutes et une heure via une infrastructure de recharge spécifique pour l'heure du déjeuner (borne avec batteries tampon permettant de délivrer une puissance de 22 à 45 kW, sans impact sur le réseau électrique), et en recharge lente la nuit. La société travaille actuellement avec [Blue2BGreen](#) sur les batteries, le BMS, la borne, le type de prise et le chargeur.

HOMOLOGATION

A l'heure actuelle, un « Véhicule Nautique Motorisé », ou Jet Ski, est considéré comme tel s'il est à moteur thermique uniquement. L'EMR-1, à moteur électrique, réalisé par Simon Falgaronne et son associé, Bertrand Perrier-David, ne peut donc pas être homologué comme tel. Selon la législation en vigueur, le scooter des mers d'E-Motion-Motor est considéré comme... un véhicule électrique ! L'entreprise a donc mandaté un expert maritime afin que celui-ci travaille avec les affaires maritimes et les douanes pour une modification de la législation, ou une création d'une législation spécifique au produit.

Newsletter de l'AVEM

Notre lettre d'information hebdomadaire

Ok

Alertes quotidiennes par mail

Ok

S'abonner au flux RSS actualités



Vidéo associée à cette actualité

Présentation du Jet Ski français d'E-Motion Motor



Rejoindre le réseau AVEM

Devenez adhérent de l'association

 Constructeurs, importateurs, distributeurs, collectivités, écoles, entreprises ou particuliers, rejoignez dès à présent le réseau d'adhérents de l'association et bénéficiez des nombreux avantages accordés à nos membres...

Découvrir les avantages adhérent AVEM

Formulaire de demande d'adhésion

A lire également / sur le même thème

Blue Solutions récompensé à travers le Ar Vag Tredan



depuis...

83.000 euros gagnés par an sur le carburant « Bateau électrique » : c'est la traduction du nom breton « Ar Vag Tredan » donné à la navette qui sillonne

COMMERCIALISATION AU PRINTEMPS 2018

L'objectif d'E-Motion Motor est de proposer à l'essai un dizaine de prototypes l'été prochain aux stations de location partenaires, pour une commercialisation qui débutera au printemps 2018 pour la saison estivale. Le but des deux associés est de réaliser les tests en condition réelles avec les dix prototypes sur la mer Méditerranée et l'océan Atlantique afin de confronter les Jet Ski au sel et aux vagues.

L'entreprise connaît déjà les différentes possibilités d'achat ou de location qu'elle proposera. Il sera ainsi possible de réaliser de la location longue durée, de l'achat avec location de batterie, ou de l'achat du Jet Ski, batteries comprises. Les tarifs, quant à eux, ne sont pas encore dévoilés.

RECHERCHE DE FINANCEMENTS

L'entreprise est actuellement à la recherche de fonds afin de financer la machine, la recherche et développement, et la production pour les déploiements futurs.

POUR PLUS D'INFORMATION



E-Motion Motor
Simon FALGARONNE
97 Avenue Théodore Monod
64210 BIDART

Tel : 06 24 64 19 87
Mail : s.falgaronne@e-motion-motor.com
Site : <http://www.e-motion-motor.com/>

E-Motion Motor est adhérent de l'AVEM et soutient nos actions.
[Accéder à la fiche adhérent de E-Motion Motor](#)

J'aime 114

Share 5

Tweet

G+ 0

3

Mots clés : [Jet Ski électrique](#) | [E-Motion Motor](#) | [EMR-1](#) | [Bateau électrique](#)

AJOUTER UN COMMENTAIRE

Nom ou pseudo

Mail

Votre commentaire

Je souhaite recevoir une notification par mail si d'autres internautes commentent cette actu
Copiez ce code avant de valider le formulaire (anti-spam)

26K7WQ

93 visiteurs connectés

© Tous droits réservés - Association AVEM - 2010 - Mentions légales



Actualités

Vidéos

Catalogue véhicules électriques et hybrides

- Vélos électriques
- Scoters électriques
- Motos électriques
- Transporteurs personnels
- Voitures électriques
- Voitures électriques sans permis
- Voitures hybrides
- Voitures hybrides rechargeables
- Véhicules utilitaires électriques
- Bus et navettes électriques
- Karts électriques
- Bateaux électriques
- Mobilité réduite

Revendeurs véhicules électriques

Petites annonces véhicule électriques

- Occasions vélos électriques
- Occasions scooters et motos électriques
- Occasions voitures électriques
- Occasions voitures hybrides
- Occasions diverses
- Déposer une annonce

Thématiques

- La pollution due aux transports
- Le véhicule électrique
- Le véhicule hybride
- Les batteries
- Les aides à l'achat
- Les bornes et infrastructures de charge
- La voiture électrique en libre-service et autopartage

L'association AVEM

- Qui sommes nous ?
- Nos actions de terrain
- Notre site internet
- Notre lettre aux collectivités
- Nos partenaires
- Nos adhérents
- Pourquoi adhérer ?
- Nous contacter

Agenda du transport électrique

Liens

Contact

